

DEPARTEMENT

Pas-de-Calais

TRANSMIS LE

21 NOV. 2018

COMMUNE AUDINCTHUN



ARRONDISSEMENT

Saint-Omer

Registre des délibérations

CANTON

Fruges

L'an deux mille dix-huit, le vingt-neuf octobre, à 20h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Casimir HOCHART, en suite de convocation en date du vingt-deux octobre deux mille dix-huit, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Etaient présents :

Casimir HOCHART, Jean-Paul MARGEZ, Abel ISAAC, Francis DELVART, Christophe DENUDT, Bernard BOURGEOIS, Bernard DELATTRE, Emile LAGACHE, Hervé HIRSOUT, Solange CHABEL, Philippe DECUPPER, Sébastien ROBBE.

Absents : Sandrine CATTEAU

Secrétaire de séance : Bernard BOURGEOIS

Objet : parc éolien de Mémont

M. le Maire présente le projet du parc éolien de Mémont situé sur les communes de Bomy et Beaumetz les Aire.

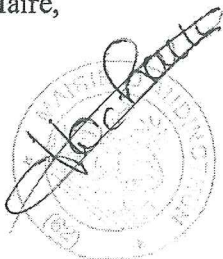
Le projet présenté par la société WP France 25 comprend 5 machines et deux postes de livraisons. Une enquête publique est ouverte du 29 octobre au 29 novembre en mairie de Beaumetz les Aire.

A l'unanimité, les membres du conseil émettent un avis favorable pour ce projet.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et a susdits.

Pour copie conforme,

Le Maire,



REÇU EN SOUS-PREFECTURE  
DE SAINT-OMER, le

21 NOV. 2018

DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS

ARRONDISSEMENT DE MONTREUIL

CANTON DE FRUGES

COMMUNE DE HEZECQUES

SOUS-PREFECTURE

31 OCT. 2018

62170 MONTREUIL-sur-MER

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

**Délibération N°4-10-18\* PROJET PARC EOLIEN MEMONT**

L'an deux mil dix-huit, le vendredi 12 octobre à 19H30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUQUENNE Bernard, Maire en suite de la convocation en date du 04.10.2018 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Étaient présents : DUQUENNE BERNARD - DUQUENNE VINCENT - FREVILLE ALAIN - FREVILLE GUILLAUME - CARON CHRISTIAN - PUYPE GAETAN - M. MACQUET Laurent - - SOUDAIN REGIS

Absents : M. RIQUEZ Eric - FREVILLE DAVID

M. PUYPE Gaëtan est élu secrétaire.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il a reçu deux courriers relatifs à l'ouverture des deux enquêtes publiques pour des demandes d'autorisation de procéder à l'exploitation des deux parcs éoliens ci-après nommés :

« LE MEMONT » et « LES HAYETTES » WP France 25

Monsieur le Préfet rappelle que conformément aux dispositions de l'article 9 des arrêtés portant ouverture des enquêtes publiques relatives aux projets d'exploitations des parcs éoliens de « MEMONT » et de « LES HAYETTES », notre conseil municipal est appelé à donner son avis sur ces deux demandes.

Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil Municipal émettent :

- AVIS FAVORABLE pour le parc éolien de « MEMONT »
- AVIS FAVORABLE pour le parc éolien de « LES HAYETTES »

Pour copie conforme, le 18 OCTOBRE 2018

Le Maire, Mr Bernard DUQUENNE

Certifiée exécutoire le.....

Vu son dépôt en sous préfecture

Le Maire, Mr BERNARD DUQUENNE



31 OCT. 2018

SOUS-PREFECTURE  
de MONTREUIL-sur-MER



REÇU LE



Nombre de membres  
En exercice : 10  
Nombre de membres présents : 7  
Nombre de procuration : 3

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAIRES

L'an deux mil dix-huit, le vendredi 19 octobre à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de LAGACHE Eric, Maire, en suite de convocation en date du 13 octobre 2018 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Mmes LECERF Gisèle, FRANCHE Bernadette, HUCHIN Karine, Mrs NAYET Laurent, ROZE Florent et ALLOUCHERIE Michel

Absents excusés : Mme RHODON Amélie, Mrs LAGACHE Gérard, LAMOURETTE Ludovic.

Mme RHODON Amélie donne procuration de vote à Mr ALLOUCHERIE Michel.  
Mr LAGACHE Gérard donne procuration de vote à Mme LECERF Gisèle.  
Mr LAMOURETTE Ludovic donne procuration de vote à Mr LAGACHE Eric.

Mme HUCHIN Karine est nommée secrétaire de séance.

**Objet :** Parc Eolien – Enquête publique « Le Mémont » par la société WP France 25

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'enquête publique quant à l'exploitation d'un parc éolien par la société « WP France 25 » dont le siège social est situé Tour Vista – 52, Quai Dion Bouton – 92800 PUTEAUX, sur les communes de Beaumetz-les-Aire et Bomy du 29 octobre au 29 novembre 2018 inclus. Conformément à l'article 9 de l'arrêté préfectoral N° 2018-255 du 02 octobre 2018, le Conseil Municipal est appelé à formuler un avis sur le projet.

Cette exploitation relève de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement. Laire est compris dans le rayon d'affichage de 6 km prévu à la nomenclature des installations classées, un affichage de l'avis d'enquête est effectué depuis le 13 octobre 2018.

Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la demande d'autorisation émanant de la société « WP France 25 ».

Après discussion et en avoir délibéré, le conseil municipal décide de donner un avis favorable à cette implantation.

A l'unanimité, 10 POUR

0 CONTRE

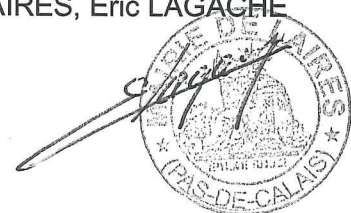
Acte rendu exécutoire après  
Dépôt en sous-préfecture  
le 25/10/2018 et publication  
ou notification du 30/10/2018

REÇU EN SOUS-PREFECTURE  
DE SAINT-OMER, le

25 OCT 2018



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour extrait conforme  
Le Maire de LAIRES, Eric LAGACHE



TRANSMIS LE  
25 OCT. 2018

Nombre de membres  
En exercice : 10  
Nombre de membres présents : 7  
Nombre de procuration : 3

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAIRES

L'an deux mil dix-huit, le vendredi 19 octobre à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de LAGACHE Eric, Maire, en suite de convocation en date du 13 octobre 2018 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Mmes LECERF Gisèle, FRANCHE Bernadette, HUCHIN Karine, Mrs NAYET Laurent, ROZE Florent et ALLOUCHERIE Michel

Absents excusés : Mme RHODON Amélie, Mrs LAGACHE Gérard, LAMOURETTE Ludovic.

Mme RHODON Amélie donne procuration de vote à Mr ALLOUCHERIE Michel.  
Mr LAGACHE Gérard donne procuration de vote à Mme LECERF Gisèle.  
Mr LAMOURETTE Ludovic donne procuration de vote à Mr LAGACHE Eric.

Mme HUCHIN Karine est nommée secrétaire de séance.

**Objet :** Parc Eolien – Enquête publique « Le Mémont » par la société WP France 25

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'enquête publique quant à l'exploitation d'un parc éolien par la société « WP France 25 » dont le siège social est situé Tour Vista – 52, Quai Dion Bouton – 92800 PUTEAUX, sur les communes de Beaumetz-les-Aire et Bomy du 29 octobre au 29 novembre 2018 inclus. Conformément à l'article 9 de l'arrêté préfectoral N° 2018-255 du 02 octobre 2018, le Conseil Municipal est appelé à formuler un avis sur le projet.

Cette exploitation relève de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement. Laire est compris dans le rayon d'affichage de 6 km prévu à la nomenclature des installations classées, un affichage de l'avis d'enquête est effectué depuis le 13 octobre 2018.

Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la demande d'autorisation émanant de la société « WP France 25 ».

Après discussion et en avoir délibéré, le conseil municipal décide de donner un avis favorable à cette implantation.

A l'unanimité, 10 POUR

0 CONTRE

REÇU EN SOUS-PREFECTURE  
DE SAINT-OMER, le

25 OCT. 2018

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour extrait conforme  
Le Maire de LAIRES, Eric LAGACHE



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT  
MONTREUIL-SUR-MER

CANTON  
DE FRUGES

SEANCE ORDINAIRE

Nbre de Conseillers en exercice : 11

Nbre de Conseillers présents : 9

A l'unanimité

**OBJET :**

**Avis sur une demande  
d'autorisation d'exploiter  
un parc éolien  
Réf : 201822**

COMMUNE DE LUGY



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil municipal

L'an Deux Mil dix-huit, le **lundi 1<sup>er</sup> octobre à 20h00**,

Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, en mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CAZIER, Maire, en suite de convocation en date du 21 septembre 2018 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

**Etaient présents :** M. CAZIER Jean-paul, Maire. MM BOCQUET Daniel, CAZIER Pascal, CORDONNIER Michaël, M. DEMAREST Mathieu, NEDONCELLE Henri, Mme NEDONCHEL Sonia, MORENVAL Michaël, VAN LATENSTEIN Freddy

Absent excusé : M. QUIQUE Bernard a donné pouvoir à M. CAZIER Jean-Paul.

Absent : M. LECOCQ Michel

M. NEDONCELLE Henri a été élu secrétaire.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier ainsi que de l'arrêté du Préfet du Pas-de-Calais du 3 octobre 2018 concernant une demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien « Parc éolien de Mémont », par la société wp France 25 sur les communes de Beaumetz-lès-Aire et Bomy.

Il demande au Conseil municipal de donner son avis sur cette demande.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal, donne un avis **favorable** pour cette demande.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Au registre sont apposées les signatures.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean-Paul CAZIER

Acte rendu exécutoire  
après visa de la Sous-  
Préfecture :

Le / / 2018



République Française

DÉPARTEMENT  
du Pas de Calais

ARRONDISSEMENT  
de Montreuil sur Mer

CANTON  
de Fruges

Séance:  
Ordinaire

N° D 08/18

## COMMUNE DE SENLIS

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-huit,

Le dix-neuf octobre à vingt heures trente,

Le conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur BAILLY Frédéric, en suite de convocation en date du onze octobre 2018 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : tous les membres en exercice, à l'exception de M. ROLIN S., MASSART M., TETART J. (3 procurations) et M. CATTEZ P. absents excusés.

Monsieur Laurent ROLIN est élu secrétaire.

La séance ouverte, Monsieur Le Président informe l'assemblée qu'elle est amenée à formuler un avis sur la demande d'autorisation de procéder à l'exploitation du « Parc Eolien de MEMONT » sur le territoire des communes de BEAUMETZ-LES-AIRE et BOMY, par la Sté WP France 25.

Vu l'exposé du maire,

Considérant que ce projet n'aura pas d'impact pour la commune de SENLIS, LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE de formuler un avis favorable à cette demande.

Nbre de Voix  
POUR : 10  
CONTRE : 0  
ABSTENTIONS : 0  
PROCURATION : 3

Objet:

Enquête publique :  
Demande d'autorisation  
de procéder à l'exploita-  
tion du « Parc EOLIEN  
de MEMONT »

Signature du  
Conseil Municipal

Fait et délibéré à SENLIS, le 19/10/18  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,  
M. BAILLY Frédéric



SOUS-PREFECTURE

23 OCT. 2018

62170 MONTREUIL-SUR-MER



REÇU LE

23 OCT. 2018

SOUS-PREFECTURE  
de MONTREUIL-sur-MER

COMMUNE DE THEROUANNE

Département du Pas-de-Calais

ARRONDISSEMENT

SAINT-OMER

CANTON  
FRUGES

SEANCE  
ORDINAIRE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil dix-huit

Le 23 Octobre à 19 heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de Théroouanne s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. CHEVALIER Alain, Maire, en suite de convocation en date du 11 Septembre dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents tous les membres en exercice à l'exception de : Mme Céline LEGER, absente excusée. Mme Aurélie LESERNE et M. Laurent PETTE, absents excusés qui ont donné procuration.

Mme Ginette VARLET est élue secrétaire de séance.

Objet :

Projet d'exploitation  
d'un Parc Eolien sur  
les communes de  
BEAUMETZ-LES-  
AIRE et BOMY

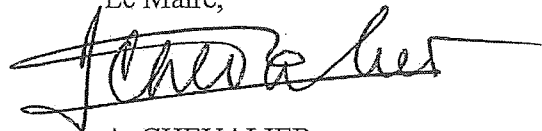
Monsieur le Maire présente le dossier d'implantation d'un Parc Eolien sur les communes de BEAUMETZ-LES-AIRE et BOMY. Le dossier fait actuellement l'objet d'une enquête publique. La CAPSO ayant émis un avis défavorable à l'implantation de nouvelles éoliennes sur son territoire.

Le Conseil demande que cette décision soit appliquée, les communes étant située sur le territoire de la CAPSO.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et années susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

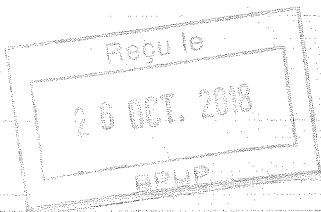


A. CHEVALIER



REÇU EN SOUS-PREFECTURE  
DE SAINT-OMER, le

26 OCT. 2018



DÉPARTEMENT

Pas-de-Calais

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

ARRONDISSEMENT  
Montreuil-sur-Mer

CANTON

FRUGÈS

SÉANCE

ordinaire

OBJET :

"Parc Eolien De Jéumont" sur le territoire des Communes de

L'an deux mille dix-huit le **samedi vingt octobre** à dix-huit heures trente le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M<sup>me</sup> HENNEGUELLE Edwige, Maire, en suite de convocation en date du lundi quinze octobre deux mille dix-huit dont un exemplaire a été affiché à la fenêtre de la Mairie.

Étaient présents Messieurs FEVRIER DAILLIEZ Guis, HENNEGUELLE FILLIÈRE Edwige, Maire, et Monsieur TAÏPENNE Bruno, CRAPET Jacques, LAÏNÉ Fabrice, D'ANSOUCZ Jean-Jacques, FINARD Jean-Jacques, ANANIE Pascal et MERLOT Jean-Jacques. **ABSENT**: Monsieur DELPORTE. M<sup>me</sup> GISELE FEVRIER DAILLIEZ est élue Secrétaire.

La séance ouverte,

24 OCT. 2018

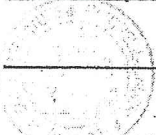
Madame le Maire informe l'Assemblée de l'existence d'un dossier pour un parc éolien concernant l'exploitation de 5 aérogénérateurs et de 2 postes de livraison pour le territoire des Communes de Beaumetz-les-Aires et de Bomy. Ce dossier sera soumis à enquête publique durant 32 jours du lundi 29 octobre au jeudi 29 novembre 2018 inclus à Beaumetz-les-Aires, siège de l'enquête.

L'article 1 de l'Arrêté de Monsieur le Préfet du 2 octobre 2018 prévoit que les Conseils Municipaux des Communes avoisinant les territoires où seront installés les Eoliennes doivent donner leur avis sur la demande d'autorisation.

Après examen par les Conseillers Municipaux présents des documents transmis se rapportant au "Parc Eolien De Jéumont" sur le territoire des Communes de Beaumetz-les-Aires et Bomy qui sera exploité par la Société "Wind Power France 25", le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un **AVIS FAVORABLE** pour cette autorisation.

Accepté à l'unanimité et ont signé tous les membres présents.

Fait à VINCLY le vingt octobre deux mille dix-huit pour copie certifiée conforme au registre de Maire, Edwige HENNEGUELLE



24 OCT 2018

M. PAULAVOIS - FRUGÈS

SC 03 - PREFECTURE  
26 MONTAIGUILL-SUR-MER

*[Signature]*

